

Malakoff, le 07 octobre 2025

Décision n°2025 – 22 portant délégation de signature – Madame Ruth FAZER

La Directrice générale de l'EPIDE,
Vu l'article R3414-18 du code de la défense,
Vu le décret du 14 mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'Etablissement public d'insertion de la défense,
Vu la délibération n°2024-20 du conseil d'administration réuni le 11 décembre 2024, relative à l'organigramme cible de l'Etablissement,

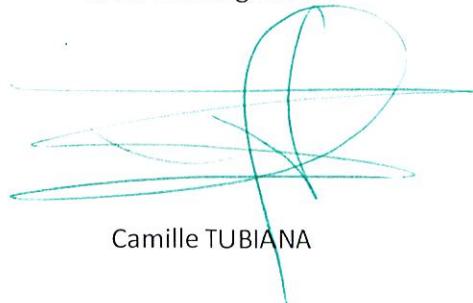
Décide :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Ruth FAZER, cheffe du service gestion du personnel, à l'effet de signer au nom de la Directrice générale tous actes relatifs à la gestion et à la paie du personnel.

Art. 2. – La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Art. 3. – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

La Directrice générale



Camille TUBIANA



Cofinancé par
l'Union européenne